

Avis de constitution

SOCIETE « ML PELAGIE » en abrégé « MP »

Siège Abidjan Bingerville Eloka-Té, cité  
MANKAMBOUR S/P BINGERVILLE, Lot 339, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ML PELAGIE » en abrégé « MP »

Objet : Vente de gaz et accessoire, Transfert d'argent, Vente de boisson, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Eloka-Té, cité  
MANKAMBOUR S/P BINGERVILLE, Lot 339, Ilot 45

Dirigeant(s) Mme MOBIO LOYO PELAGIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04620 du 13/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27568/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

